

Cystopteris montana

Cystopteris montana (Lam.) Desv., *Mém. Soc. Linn. Paris*, 6 : 264 (1827)

Cystoptéris des montagnes

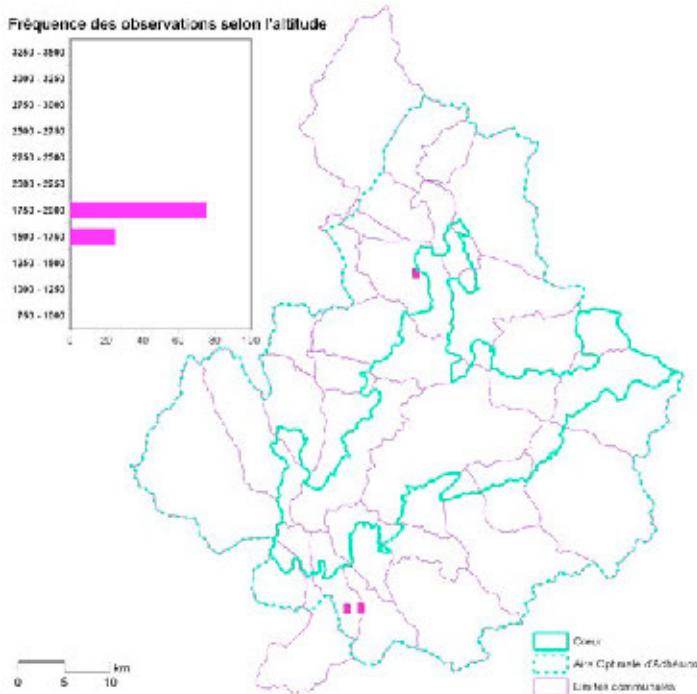
Felcetta montana

Woodsiaceae

Géophyte, hémicryptophyte

Eurosibérien, nord américain.

Protection nationale, annexe I - LRRR : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Éléments descriptifs

Le *Cystopteris* des montagnes est une fougère à fronde solitaire, de 10 à 30 cm de hauteur. Le pétiole, mince et faiblement écailleux, est plus long que le limbe. Celui-ci, finement découpé, trois à quatre fois penné, est aussi large que long. Le contour du limbe s'inscrit dans un triangle équilatéral, caractéristique morphologique partagée avec les espèces du genre *Gymnocarpium*, dont le limbe est toutefois moins finement découpé.

Écologie et habitats

Cystopteris montana est une espèce qui se rencontre en Vanoise à l'étage subalpin. Il pousse en situation fraîche et ombragée, en versant nord, de préférence sur substrat calcaire. Ainsi, en Maurienne, il s'observe le long de petits écoulements parmi des mousses, dans les pessières en ubac ; en Tarentaise, il est également connu au pied de rochers suintants au cœur d'aulnaies vertes.

Distribution

Cystopteris montana est largement répandu dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère Nord. En France, il est présent dans les Pyrénées, les Alpes et le Jura. En Savoie, il est recensé dans les massifs des Bauges, de la Chartreuse et de la Vanoise. Sur le territoire du Parc, cette fougère a été observée récemment à Avrieux, Villarodin-Bourget et Peisey-Nancroix. Plusieurs indications historiques la concernent à Lanslebourg-Mont-Cenis, Pralognan-la-Vanoise (Perrier de la Bâthie, 1928) et Séz (Gapillout, 1975) ainsi que des mentions plus récentes à Lanslevillard (tela-botanica.org), toutes ces dernières restant à confirmer.

Menaces et préservation

Cette espèce protégée apparaît très rare en Vanoise même si des prospections spécifiques demeurent à réaliser afin d'actualiser et compléter sa distribution. Les milieux forestiers qui l'abritent peuvent être concernés par des travaux impactant ses populations. À titre d'exemple, à Villarodin-Bourget, une de ses stations a été à moitié recouverte par des rémanents suite à une coupe sylvicole et sa partie basse endommagée par une piste forestière. Seule une meilleure délimitation des stations et leur prise en compte systématique dans les aménagements forestiers permettront de préserver efficacement cette élégante fougère.